Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Titre de séjour famille européen

Par Hass

Bonjour
Ma s?ur est avec une carte de séjour longue durée.
Actuellement elle est en France est elle veut faire une demande de titre de séjour en France. Sachant que moi je suis de nationalité italienne est ce que elle peut faire une demande de titre de séjour famille de ressortissant Européen ou pas.
Merci

Par jpgroussard

Bonjour Hass,

si vous êtes italien, votre s?ur n'est pas italienne aussi ?
C'est quoi ce titre de séjour dont vous parlez ?
Cdlt

Par Isadore

Bonjour,

Seulement si elle vivait à votre foyer dans votre précédent pays de résidence, ou était intégralement à votre charge financière, ou encore si vous êtes son aidant familial :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19315]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19315[/url]

En d'autres termes, seulement si votre s?ur est à votre charge.